

BRANCHE SERVICES-COURRIER-COLIS

Direction du Développement Industriel des Offres, de l'Organisation et des Process

# L'évaluation des tournées de distribution



LA POSTE

# Contenu

Introduction.....	2
La méthode de conduite de projet ( <i>Article 2.1 de l'accord Facteur 2017</i> ).....	3
Les principes de l'évaluation de la charge .....	4
Les travaux intérieurs (TI) .....	5
Les temps forfaitaires .....	6
Les travaux extérieurs (TE).....	8
Les données d'entrée de l'évaluation.....	10
La géographie de la tournée .....	10
Les trafics et les comptages .....	12
Les restitutions.....	13
Le diagnostic de l'organisation.....	13
La restitution de la tournée .....	14

## Introduction

Le présent document, qui s'inscrit comme un préalable aux **travaux sur les normes et cadences**, a pour objectif d'expliquer les éléments constitutifs de la charge de travail des facteurs, la façon dont elle est évaluée et quels sont les **documents de restitution des travaux qui doivent être remis, expliqués et analysés avec les facteurs** tout au long du projet.

**L'évaluation des tournées de distribution** consiste à concevoir des tournées de distribution qui se caractérisent par une charge de travail (un temps calculé) théorique pour distribuer un trafic donné. Cette charge de travail dépend des **caractéristiques de la tournée**, des **normes et cadences** employées mais aussi des **trafics à distribuer** (courrier, colis, PPI, IP, services).

L'organisateur réalise cette évaluation en toute transparence et **en associant les facteurs et leurs encadrants** à chaque étape de la construction de l'organisation. Cet impératif qui garantit une organisation équilibrée de la charge et des conditions de travail de qualité est largement rappelé dans **l'accord « Facteurs 2017 »**, notamment dans les articles 2.1 et 2.2.

La charge de travail ainsi évaluée permet la mise en œuvre d'organisations permettant **le respect des horaires collectifs** et du décompte du temps de travail (articles 3.3 à 3.5). Les facteurs peuvent au besoin demander à ce que l'évaluation de la charge de sa tournée soit vérifiée et que le cas échéant, des actions correctives soient mises en œuvre.

## La méthode de conduite de projet (Article 2.1 de l'accord Facteur 2017)

Les factrices/facteurs connaissent les spécificités et les contraintes de la ou des tournées sur lesquelles ils travaillent. Cette connaissance est un atout majeur pour la construction des organisations à la distribution.

Dans ce cadre, les factrices/facteurs sont étroitement associés à l'évaluation de la charge de travail.

Cette association permet de construire l'organisation de chaque tournée, en assurant une répartition équilibrée de la charge et des conditions de travail respectueuses de leur santé et de leur sécurité.

Cette méthode se traduit notamment par le respect strict des étapes suivantes :

- **La vérification du bordereau de collecte** : cette opération, visant à vérifier que l'ensemble des données techniques de chaque tournée est à jour, constitue un élément important de l'évaluation de la charge de travail. Cette opération est réalisée par les factrices/Facteurs titulaires appuyés, le cas échéant, par les rouleurs de cycle, les Factrices/Facteurs Polyvalents, Factrices/Facteurs Qualité, Factrices/Facteurs Services Expert, Responsables d'Equipes, Responsables Opérationnels.
- **Le comptage** : les produits à distribuer n'étant pas intégralement tracés et/ou mécanisables, cette opération, visant à affiner la répartition des flux sur les points de distribution sur les différents jours de la semaine est réalisée par les Factrices/Facteurs titulaires, le cas échéant, par les rouleurs de cycle, les Factrices/Facteurs Polyvalents, Factrices/Facteurs Qualité, Factrices/Facteurs Services Expert, Responsables d'Equipes, Responsables Opérationnels.
- **La première restitution de la charge de travail** doit s'effectuer en toute transparence. Aussi, un entretien avec le titulaire – ou à défaut celui qui assure la tournée – doit avoir lieu, afin de présenter tous les éléments pris en compte et les résultats selon les profils d'activité (jours faibles/jours forts, IP ou pas etc...).
- A l'issue de cette première restitution, les éléments objectifs, factuels, récurrents et pérennes, évoqués lors de ces échanges et rendant compte du travail réel, doivent être intégrés dans **l'évaluation définitive** qui fera à son tour l'objet d'une présentation et d'un partage avec les agents concernés.
- **Les factrices/facteurs seront étroitement associés au découpage des futures tournées** afin d'y intégrer leur connaissance fine des différentes situations : partage visuel des plans des tournées, modifications des attributions de voies ou de portions de voies entre Quartiers de distribution, prise en compte de la topologie du terrain, etc.

Ces principes sont portés à la connaissance des factrices/facteurs, de même que la personne à qui s'adresser dans l'établissement pour demander une évaluation. Le temps nécessaire à la réalisation des étapes décrites ci-dessus sera comptabilisé dans le temps de travail des factrices/facteurs.

## Les principes de l'évaluation de la charge

Les facteurs travaillent selon le principe des **horaires collectifs**. Les horaires de prise et de fin de service sont connus et affichés. Il en découle une durée journalière de travail (DJT).

Le découpage des tournées consiste à construire une tournée basée sur le **trafic moyen** et d'évaluer la **charge moyenne journalière** en temps pour qu'elle corresponde à la DJT des horaires collectifs.

Une position de travail à la distribution est composée de plusieurs séquences ayant chacune leur propre méthode d'évaluation de charge. Selon l'organisation mise en place, la position de travail comprend tout ou partie de ces séquences.

<b>Travaux Intérieurs Collectifs (TIC)</b>	Les travaux collectifs sont les premières tâches effectuées par les facteurs dès leur prise de service. Ils consistent à traiter le courrier sur différents chantiers. Par exemple, le Tri Général consiste à trier le courrier manuel par tournée de facteur.
<b>Travaux Intérieurs Individuels (TII)</b>	Les Travaux Intérieurs individuels commencent à la fin des travaux collectifs, lorsque les facteurs décasent les plis triés au Tri Général et se rendent sur leur casier de coupage. Les travaux Intérieurs individuels comprennent le classement des correspondances dans l'ordre de la tournée, les tâches préparatoires à la sortie en distribution ainsi que les travaux exécutés à l'issue de la distribution.
<b>Temps Forfaitaires (TF)</b>	Les Temps Forfaitaires sont les activités de la vacation du facteur qui sont évaluées forfaitairement, c'est-à-dire indépendamment du trafic à traiter ou de la géographie de la tournée.
<b>Haut-le-Pied (HLP)</b>	<p>Le HLP aller est le parcours effectué par le facteur entre le bureau et le premier Point de Distribution de sa tournée. Le HLP retour est parcours effectué entre le dernier Point de Distribution de sa tournée et le bureau.</p> <p>Les HLP intermédiaires sont les parcours que le facteur doit effectuer sans distribuer de courrier entre deux portions du parcours actif de sa tournée.</p> <p>Si la tournée comprend une coupure méridienne, le trajet vers/depuis le lieu de restauration fait partie de ces HLP intermédiaires.</p>
<b>Parcours Actif (PA)</b>	Le parcours actif est la partie de la tournée du facteur où il doit réaliser les opérations de distribution dans l'ordre des Points de Distribution de sa tournée.

## Les travaux intérieurs (TI)

Les travaux intérieurs sont évalués à partir de **cadences de tri** et du **trafic de produit à traiter**. Les différentes opérations à effectuer dépendent du trafic, du niveau de préparation des lots de produits à traiter ainsi que de l'organisation mise en œuvre.

Le trafic peut être mis à disposition selon différents niveaux de préparation :

**TCP (tri par code postal)** : ce trafic doit faire l'objet d'un tri général par QL ou par groupe de QL.

**TPD (tri préparatoire à la distribution)** : ce trafic est trié par QL ou par groupe de QL et doit faire l'objet d'une opération d'un « coupage » par portion de voie, puis éventuellement d'un « piquage » pour l'ordonnancer dans la portion de voie ou d'une « vérification » pour identifier le trafic à isoler (réexpéditions, plis non distribuables, etc.).

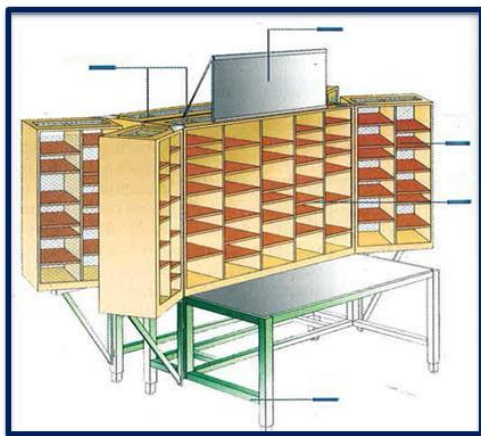
**TCD (tri complet distribution)** : ce trafic est trié dans l'ordre de la tournée du facteur et fait l'objet d'une opération de « fusion » pour y intégrer le trafic qui n'a pas bénéficié de ce traitement en PIC.

### 2 types de casiers de tri

La Poste dispose pour effectuer le tri de 2 types de casiers suivant la typologie de la tournée (caractéristiques de l'habitat et nombre de points de distribution). Ils permettent des opérations de tri différentes et adaptées à cette typologie (coupage, piquage, fusion).

#### Le tri horizontal

(casier modulaire ou CHM/CTA configuré en cases horizontales)



Habitat Urbain vertical  
ou zones rurales \*

Tout le courrier est trié au casier  
1 case = plusieurs points de distribution  
Reprise en coupage/piquage  
\* voies non numérotées ou non dénommées,  
nombreuses extensions non reconnues par les  
machines de tri...

#### Le tri vertical

(casier hybride modulaire ou casier de tri adaptatif)



Habitat urbain horizontal

Seul le courrier manuel et le GF est trié  
au casier  
1 case = 13 séparations maximum  
1 séparation = 1 point de distribution  
Fusion des lots manuel/TCD

Les casiers pour le tri vertical, CHM (casier hybride modulaire) ou CTA (casier de tri adaptatif) ont les caractéristiques suivantes :

- Ces casiers sont configurés de 5 à 9 colonnes.
- Les casiers hybrides contiennent un maximum de 468 séparations (36 cases X 13 séparations).
- Ces casiers sont prévus pour 500 PDI maximum en tri vertical (1 PDI par case). Au-delà de ce nombre de PDI, le casier doit soit être configuré en mode horizontal, soit être géré en double façade.
- Tous les casiers hybrides peuvent être configurés intégralement en mode horizontal.

## La fusion

La procédure de fusion vise à intégrer en 1 seul lot, les flux non mécanisés triés et ordonnés sur le casier configuré en mode vertical et les flux TCD, ordonnancés en caissettes sans avoir à mettre ces derniers en cases. La fusion s'effectue à l'aide d'un outil d'intégration : le sabot.

Lorsque la fusion est effectuée de manière adéquate sur une tournée éligible, elle permet :

- De gagner du temps de tri,
- De permettre un temps assis durant les travaux intérieurs,
- De limiter le volume de courrier à trier en cases,
- D'alléger le volume de courrier dans le casier et d'assurer une meilleure gestion des séparations sur celui-ci (nombre de séparations, nombre de plis par séparations).

**Pour que ces objectifs soient atteints, les prérequis de la fusion doivent être respectés :**

1. **Le taux de TCD de la tournée doit être supérieur à 50%** mais pour que la fusion soit vraiment performante, le taux de TCD doit être au moins de **72% sur la partie gérée en tri vertical**.
2. **Le taux de rejet doit être faible.** Les zones d'adressages incomplets (voies non numérotées ou non dénommées...) doivent être triées sur le casier.
3. **L'indice de regroupement doit être inférieur à 4 points de remise par PDI en moyenne.** Plus la tournée intègre d'immeubles (habitat vertical urbain), moins la fusion présente d'intérêt.
4. **Le casier doit être conforme à la typologie de la tournée.**

Lorsqu'une tournée est éligible à la fusion, la mise en œuvre de celle-ci nécessite une communication sur les bénéfices attendus et un accompagnement des facteurs. Plusieurs documents et outils facilitant l'apprentissage de la fusion ont été mis en ligne sur la Distri Box dans la rubrique casiers de tri/fusion (<http://www.modernisation-industrielle.courrier.intra.laposte.fr>).

## Les temps forfaitaires

Les temps forfaitaires sont les activités de la vacation du facteur qui sont évaluées forfaitairement, c'est-à-dire indépendamment du trafic à traiter ou de la géographie de la tournée.

**L'évaluation des temps forfaitaires** devra couvrir toutes les activités non prises en compte dans l'évaluation des TI et des TE qui sont **réalisées quotidiennement** par les facteurs. Les activités ponctuelles et non quotidiennes ne seront pas évaluées dans ces temps forfaitaires, seront positionnées autant que faire se peut les jours de plus faible activité.

Les temps forfaitaires sont évalués localement en fonction de la configuration de l'établissement et de l'organisation mise en place, sur la base d'observations et de chronométrages.

Ils sont regroupés selon les catégories suivantes :

Tâches	Durée indicative	Description
<b>Prise en charge des OS</b>	5 min	Prise en charge des Objets Spéciaux à la cabine (lettres recommandées, mandats, valeurs déclarées,...), reconnaissance contradictoire et classement de ces objets.
<b>Mise en route</b>	5 min	Temps écoulé entre la fin des travaux préparatoires et le départ en distribution. Cette durée comprend les transports et les opérations de chargement du véhicule.
<b>Reddition des comptes</b>	10 min	Restitution en cabine des comptes et des Objets Spéciaux non délivrés, et reconnaissance contradictoire entre le facteur et l'agent de la cabine.
<b>Prise en charge d'un VAE</b>	2 min	Opérations de contrôle de sécurité du véhicule (éclairage, contrôle visuel des pneumatiques, installation de la batterie et remise en charge).
<b>Prise en charge d'un véhicule motorisé</b>	5 min	Opérations de contrôle de sécurité du véhicule (éclairage, contrôle visuel des pneumatiques).
<b>Particularités locales</b>	5 min	Prise en compte des conditions particulières locales (bureau à étages, ascenseurs, etc.) globales au site ou spécifiques à une tournée particulière.
<b>Communication et management</b>	3 min	Temps de communication et de management organisés quotidiennement (brief d'équipe).

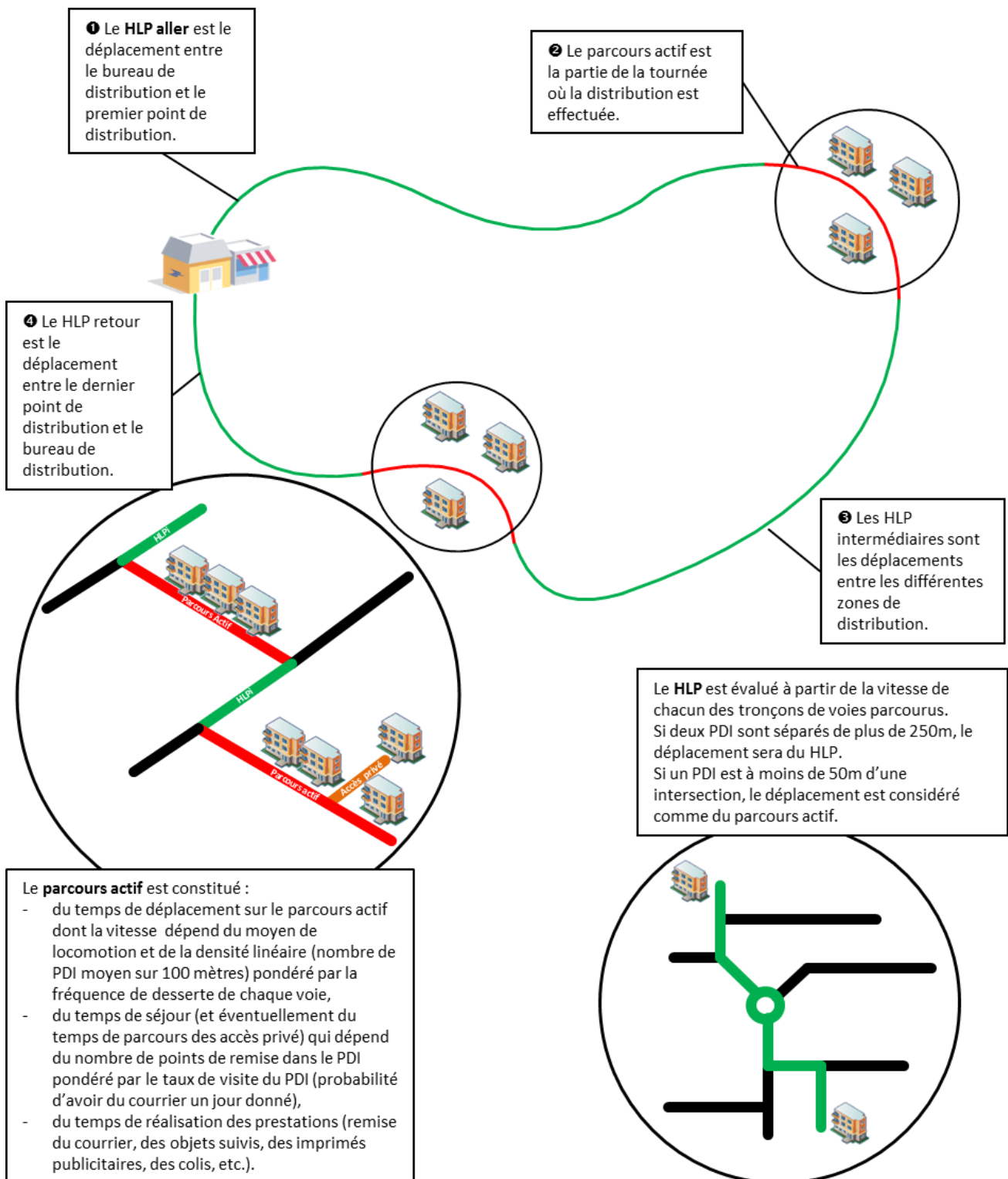
Lorsque l'organisation prévoit une vacation unique d'au moins six heures, une pause de 20 minutes est ajoutée aux temps forfaitaires.

Dans le cas d'une organisation en mixte, une coupure méridienne d'au moins 45 minutes non intégrée dans le temps de travail est placée afin d'équilibrer au mieux les 2 parties de vacation.

## Les travaux extérieurs (TE)

Les **travaux extérieurs** concernent toutes les activités réalisées par le facteur de la sortie du site postal jusqu'à son retour. Leur condition d'exécution ainsi que les normes, vitesses et temps utilisés dans l'évaluation de la charge sont propres au **moyen de locomotion** utilisé, dans le respect des consignes de sécurité et du code de la route.

### La description de la tournée

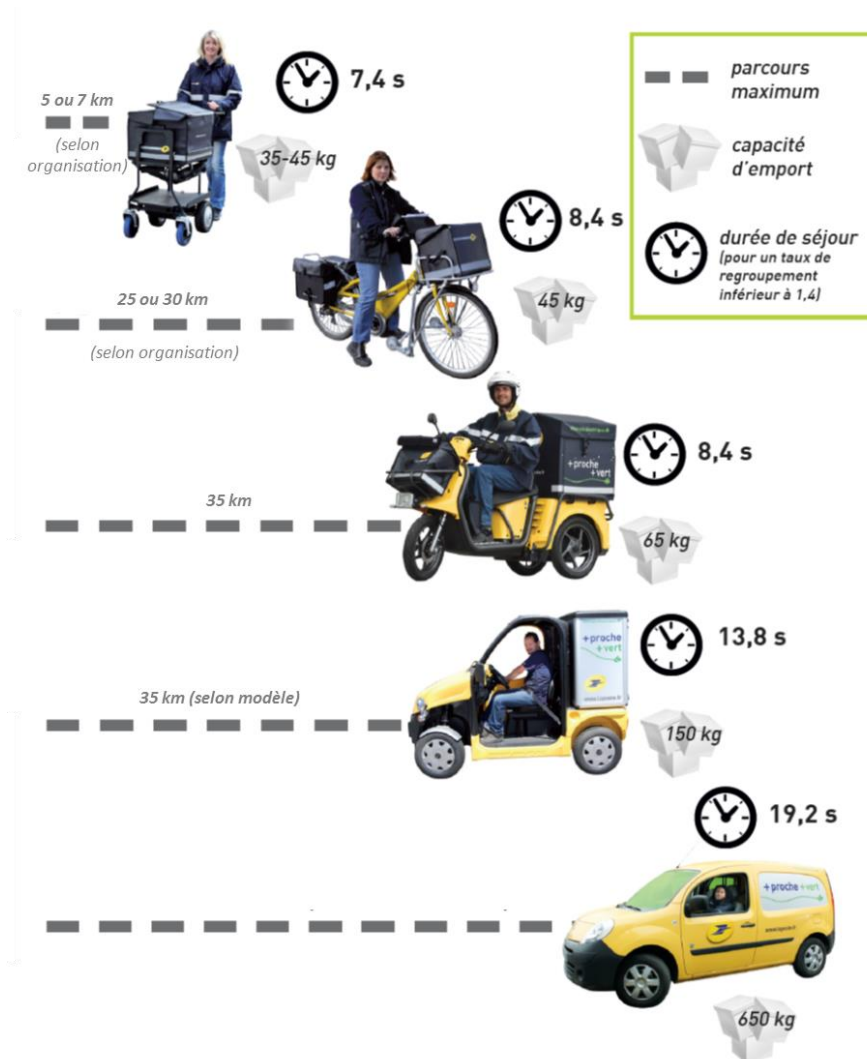




## Les moyens de locomotion

Chaque moyen de locomotion a ses propres caractéristiques, notamment :

- Les **vitesse**s dans les **HLP** et dans le **parcours actif** qui peuvent au besoin être revues à la baisse pour prendre en compte des spécificités locales,
- Les **temps de séjour** dans les **PDI** qui dépendent du mode de remise (en BAL ou en main propre) et de l'indice de regroupement (le nombre de point de remise dans le PDI),
- La **capacité d'emport** et le **parcours maximum journalier** de la tournée (HLP compris).



## La remise du courrier et des colis

Il s'agit du temps passé à remettre les objets en boîtes aux lettres ou en main propre. Des temps sont définis nationalement pour ces opérations. Le temps de remise du courrier en boîtes aux lettres augmente avec l'indice de regroupement (c'est-à-dire le nombre de boîtes aux lettres dans le PDI). Des temps issus de chronométrages sont également pris en compte pour les différents produits (lettres recommandées, colis remis en boîte aux lettres ou en main propre, contre-remboursement, etc.).

## Les Imprimés Publicitaires (IP)

Les **Imprimés Publicitaires (IP)** sont distribués par Médiapost sur des zones plutôt très denses ou par le facteur sur les autres zones. Médiapost prépare mécaniquement des **mains de distributions**, elle correspond à l'ensemble des IP à insérer dans une BAL. Dans le cas particulier de fort trafic il peut y avoir 2 mains pour une même BAL.

Le **potentiel IP** est renseigné pour chaque PDI dans le logiciel GéoP@D. C'est le nombre de BAL à distribuer pour une tournée (exclusion des BAL secondaires, saisonnières ou professionnelles). Les

étiquettes « **Stop Pub** » y sont comptabilisées. Ce potentiel IP sert pour fabriquer le nombre de mains nécessaires et entre dans le calcul de la charge de distribution.

Dans les travaux intérieurs, un **temps de fusion des mains d'IP** avec le courrier de la tournée est compté pour chaque main à intégrer.

**Le taux de visite des PDI est augmenté** s'il a un potentiel IP pour prendre en compte le fait que le facteur s'y arrêtera pour la distribution de l'IP qu'il y ait du courrier ou pas.

Le **temps de distribution des IP** est défini dans un tableau et dépend du poids moyen des mains d'IP, de l'indice de regroupement des BAL et de la densité linéaire de la rue. S'il arrive que les facteurs aient **2 mains d'IP à distribuer**, ce temps de distribution est multiplié par un coefficient qui dépend du nombre de semaines dans l'année où il a 2 mains à distribuer.

### *Les prestations et les nouvelles activités*

Aux travaux de préparation et de distribution de la tournée, s'ajoutent des activités liées à l'organisation et à l'évolution des offres. Ces activités sont intégrées à l'évaluation de la charge de la tournée dès lors que celles-ci sont réalisées de façon régulière, selon une périodicité au moins hebdomadaire. En revanche, les activités non récurrentes, demandant une forte technicité ou pour lesquelles il n'y a pas assez d'historique d'activité ne peuvent pas être intégrées à cette évaluation.

Les activités suivantes doivent donc d'ores et déjà être prises en compte dans l'évaluation des TE :

- Relevage de BAL La Poste en cours de tournée,
- Collecte primo,
- Prise en charge d'un dépôt-relais,
- Veiller Sur Mes Parents et autres visites de veille sociale,
- Collecte Recy'Go,
- Livraison de plateaux repas,
- Livraison de relais et de consignes Pickup,
- Contrats de collecte et remise.

Les 3 premières prestations sont déjà intégrées dans l'évaluation de charge dans l'outil Géoroute. Les prestations suivantes doivent faire l'objet d'un calcul par l'organisateur à partir des consignes données nationalement.

## **Les données d'entrée de l'évaluation**

L'évaluation de la charge d'une tournée dépend, outre les normes et cadence établies, de la géographie de la tournée et des volumes d'activité ou trafics à prendre en compte. La justesse de ces données est primordiale pour réaliser une évaluation de qualité.

### **La géographie de la tournée**

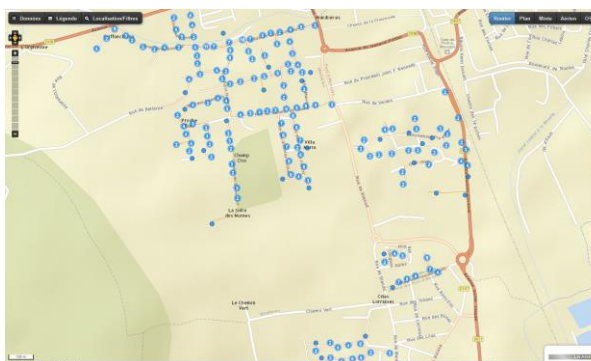
La « géographie » de la tournée répertorie le descriptif des points d'arrêt où le facteur effectue une prestation, et leur ordonnancement chronologique sur la tournée ou circuit ainsi que leur positionnement cartographique. C'est sur la base de sa « géographie » que le diagnostic de chaque tournée sera effectué. Ces prestations sont à compléter et fiabiliser essentiellement dans l'application **GéoP@D** mais aussi dans les applications **GestPrest**, **Néoclient** et **Org@TE**.

C'est dans cette application que sont décrits les Points de Distribution et le Mobilier Urbain Postal. Les informations référentielles contenues dans GéoP@D doivent être vérifiées par le facteur titulaire de la tournée avant la réalisation du diagnostic d'organisation dans Géoroute, ceci par la lecture du bordereau de collecte et par la vérification du positionnement cartographique.

Dans le bordereau de collecte, une attention particulière doit être apportée à certains champs impactant l'évaluation de la charge de la tournée :

- Libellé de la voie, numéro et extension
- Localisation de la boîte aux lettres, distance d'accès privé à parcourir
- Présence de gardien d'immeuble
- Nombre de points de remise particuliers/professionnels, en BAL ou en main propre,
- Type de boîtes aux lettres (BAL normalisée),
- Potentiel IP,
- ...

Caractéristiques adresse					Etat						
Commune	N°	Ext	Libellé de voie	Complément d'identification géographique	Distri date plus	Statut	Nature	Raccordement	Localisation BAL	Accès privé (m)	Présence plaque de rue
								Type d'accès			
BONDUES	56		RUE JEAN BAPTISTE LEBAS		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Dans la propriété	20	0
BONDUES			AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	76		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	6		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Dans la propriété	6	0
BONDUES	6		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Dans la propriété	6	0
BONDUES	6		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	27		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	25	BIS	AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	25	A	AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Dans la propriété	3	0
BONDUES	25		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	23		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	21		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	19		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	17		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	15		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	13		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	11		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	9		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	7		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	5		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	3		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	1		AVENUE ANNE ET ALBERT PROUVOST		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0
BONDUES	1	A	ALLEE DES PINSOINEUX		A	Production	assique (or)	Entrée libre	Dans la propriété	10	0
BONDUES	2		ALLEE DES MARIQUETTES		C	Production	assique (or)	Entrée libre	Limite Voie	0	0



Le positionnement sur la vision cartographique des objets métier est à valider. La justesse du repositionnement manuel qui sera fait est prise en compte par Géoroute dans son évaluation des distances de Longueurs de Parcours Actif et de Hauts Le Pied.

### GestPrest, Neoclient et Org@TE

Dans **GestPrest** (et par la suite la nouvelle application Presto) doivent être décrites toutes les prestations, particulières et entreprises, contractuelles et postales affectées aux sites distributeurs. Seules les prestations récurrentes doivent faire l'objet d'une vérification particulière (cf. Les prestations et les nouvelles activités).

**Néoclient**, qui répertorie les clients entreprises, est utilisé dans ce cadre pour s'assurer du bon positionnement cartographique des clients faisant l'objet de prestations récurrentes (collecte, remise, RecyGo).

Le Bulletin d'Itinéraire d'**Org@TE** permet enfin de vérifier la complétude des PDI et le déroulement de la tournée. Ce contrôle avant le diagnostic permet de s'assurer que rien ne sera oublié dans l'évaluation de la charge.

## Les trafics et les comptages

### Les trafics moyens d'organisation

Que ce soit dans l'évaluation des TI ou des TE, la connaissance des **trafics moyens d'organisation** de chaque produit est primordiale. Ils doivent être déterminés à partir des données contenues dans les systèmes d'information (pour la majeure partie du courrier à partir de comptages de machines de tri ou de données de suivi). Il s'agit de réaliser pour chaque produit un trafic moyen journalier sur une année glissante à la date du diagnostic et de le projeter à la date prévisionnelle de mise en œuvre de l'organisation en prenant en compte les évolutions tendanciennes (baisse du courrier et augmentation des colis) et les évolutions locales (installation d'entreprises, nouvelles habitations, etc.).

Les trafics moyens d'organisation à déterminer sont principalement :

- Les objets ordinaires (OO) « ménage » par niveau de préparation,
- Les objets ordinaires (OO) « CEDEX » par niveau de préparation,
- Les objets suivis, signés et sécurisés (3S),
- Les colis,
- La presse,
- Les petits paquets internationaux (PPI).

A ces produits, il convient d'ajouter la connaissance de l'activité IP (potentiel, poids moyen des mains), des réexpéditions, des prestations récurrentes, des plis REFLEX, etc.

### Les gestes de référence

L'organisateur déterminera quels gestes sont accomplis par les facteurs durant les TI pour chacun de ces produits et y appliquera leurs cadences de traitement propres (coupage, piquage, fusion, préparation de colis, etc.).

De même, il déterminera quels gestes sont accomplis par les facteurs durant les TE pour chacun de ces produits et y appliquera leurs temps de distribution propres (remise en BAL d'un courrier, remise en BAL d'un colis, remise en main propre d'un colis, remise d'un recommandé, etc.).

Pour certains produits, il conviendra de déterminer la part du trafic à affecter à chaque geste, soit en reprenant une répartition mesurée nationalement, soit en réalisant des comptages locaux si cela est nécessaire.

Dans l'exemple des PPI, on pourra établir en TE la répartition suivante :

- environ 40% des PPI peuvent être mis en BAL par la fente (geste d'une lettre grand format),
- 48% peuvent être mis en BAL normalisée en l'ouvrant (geste colis remis en BAL) à pondérer selon la part de BAL normalisées,
- 12% doivent être remis en main propre ou avisés (geste colis remis en main propre).

### La détermination des trafics au PDI

Afin d'évaluer au plus juste les TE, Géoroute va répartir les trafics moyens d'organisation par PDI. Pour cela, il va s'appuyer sur des comptages réalisés au PDI pour déterminer le poids relatif moyen

de chaque PDI. La charge de travail n'est en aucun cas déterminée par ces comptages, aussi, ces comptages doivent être réalisés des jours représentatifs mais pas nécessairement de forte activité.

S'il est préconisé de réaliser ces comptages pour les objets ordinaires sur 6 jours glissants, il faut à minima un comptage par type d'organisation (jours faibles et jours forts par exemple). Afin d'alléger ces opérations, des travaux sont en cours pour permettre de réaliser tout ou partie de ces comptages à partir des données des machines de tri.

Pour certains produits (colis et 3S par exemple), les comptages ne sont pas possibles dans ces conditions et le trafic n'est connu qu'au niveau de la tournée. La répartition se fait alors au prorata du nombre des points de remise des PDI de la tournée.

Dans l'organisation et l'optimisation du découpage de tournées le plus petit niveau d'évaluation de la charge est le PDI. Chaque PDI se verra donc attribuer un temps de TI et TE ( sur la base de sa part de TRPP et GR qui lui est propre). Là encore, des travaux sont en cours pour permettre d'exploiter les données des systèmes d'information et affiner la connaissance au PDI de ces trafics.

## Les restitutions

On appelle restitutions l'ensemble des éléments qui restituent les étapes d'évaluation de la charge de travail des facteurs au moyen des outils mis à disposition des établissements. Elles constituent un corps documentaire normé qui doit être utilisé et partagé dans tous les projets d'évolution de l'organisation à la distribution.

## Le diagnostic de l'organisation

Le diagnostic d'une organisation est le recueil de l'ensemble des caractéristiques des tournées réellement réalisées par les facteurs, sans aucune correction. Il est réalisé en préambule de toute réorganisation et sert de référence pour évaluer l'impact d'une nouvelle organisation.

Il y a autant de diagnostics que de type d'organisations décrits dans le catalogue d'organisation, et chacun représente une organisation calculée sur la base de trafics moyens d'organisation.

Le diagnostic fait état de la situation quotidienne réelle et détaille les points suivants :

- **Les comptages** : établissement du trafic moyen effectivement distribué,
- Les façades de tri : elles permettent d'évaluer les Travaux Intérieurs Individuels en fonction des trafics issus des comptages,
- **Le bulletin d'itinéraire** : le détail complet et ordonné de la tournée effectivement réalisée par le facteur,
- **L'évaluation de la charge de chaque position de travail** : la durée moyenne réelle de l'activité afférente à chaque position de travail, détaillée sur l'ensemble des activités intérieures et extérieures.

Le contenu du diagnostic, détaillé par position de travail, est soumis à la validation de chaque facteur et corrigé le cas échéant.

## La restitution de la tournée

Les restitutions rassemblent les éléments de charge, de périmètre et d'organisation de chaque position de travail, et décliné pour chaque type d'organisation mise en œuvre (jours forts/faibles, organisation saisonnière/moyenne/forte).

Pour chaque position de travail, un document est créé et rassemble les éléments suivants :

- **Les informations générales :** La durée totale de la position de travail, le moyen de locomotion, la prise en charge de l'activité Colis ou IP, le nombre de PDI/PRE, la part de sécabilité, la densité linéaire, l'indice de regroupement...
- **Le trafic moyen :** Le trafic moyen correspondant à l'organisation y est détaillé par produit. Indépendant de la saisonnalité sauf dans le cas d'une organisation saisonnière spécifique, il est décliné selon jours Forts/Faibles sont déclinés séparément car faisant l'objet d'une organisation spécifique.
- **La durée des activités :** Chaque activité est détaillée et son temps de réalisation précisé (temps forfaitaires par nature, travaux intérieurs collectifs et individuels évalués en fonction des trafics et de la façade de tri, travaux extérieurs.
- **Le bulletin d'itinéraire détaillé :** liste des PDI à desservir dans l'ordre de la tournée, avec l'itinéraire à emprunter, le kilométrage, la vitesse moyenne, la charge par PDI.
- **Éléments de comparaison :** Dans le cas d'une restitution combinant un jour Fort et un jour Faible, ou précisant la différence entre le diagnostic et le découpage : variation du nombre de PDI desservis, du kilométrage, de la sécabilité, des modifications de la tournée initiale...

Les pages suivantes reprennent les différents documents de restitution réalisés et remis aux facteurs à chaque étape du projet. Leur construction et leur partage dans les modalités prévues par l'accord Facteur 2017 et rappelées au début de ce document constituent un élément essentiel de la conduite d'un projet d'évolution de l'organisation à la distribution.



Pour aller plus loin, tous les documents et outils relatifs à l'évaluation de la charge des tournées des facteurs sont disponibles sur l'Intranet de la BSCC dans la Distri'BOX (<http://www.modernisation-industrielle.courrier.intra.laposte.fr>), Rubrique *Organisation / Modernisation Continue*.

# La description de la position de travail

Cette fiche décrit toutes les activités (TI et TE) de la position de travail.

Site : **Site Test**  
Date : **02/03/2017**

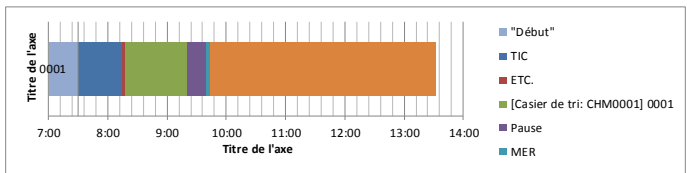
Position de travail : **0001** Equipe : **Equipe 1** Découpage : Scénario PROJ 110 AN DEC ephemere

**Durée Jour** **7h 03mn 30**

#NOM?

## Planification

Activité	Durée	Horaire
TIC	00:45:00	07:30:00
ETC.	00:02:30	08:15:00
[Casier de tri: CHM0001] 0001	01:01:58	08:17:30
Pause	00:20:00	09:19:28
MER	00:05:00	09:39:28
Tournée : 0001	03:47:20	09:44:28
		13:31:48



## Travaux Préparatoires

TIC 00:45:00

Type de Casier	CHM	Cases	450
	Tournée	Sécable	Total
PDI	555 (+15)	35 (+2)	590 (+17)
PRE	786 (+25)	49 (+5)	835 (+30)

TIC/TPD	194 (-20)	12 (-3)	206 (-23)
TPD+	0	0	0 (+0)
TCD	452 (-30)	30 (-5)	482 (-35)

Tri / Confection des DR 0:48 0:05 0:53

## Tournées

Tournée	4RM	Site départ	Salle de réunion PDC1
Tournée IP	Oui	Poids moyen 362g	Potentiel IP 650 Jours distri 3

	Tournée	Sécable	Total
PDI	555 (+1)	0	555 (+1)
PRE	786	0	786 (+0)

	Tournée	Sécable	Total
OO	646 (-50)	42 (-8)	688 (-58)
Colis / PPI	9 (+2)	2 (+0)	11 (+2)
OS	24 (+3)	3 (+1)	27 (+4)

Répartition typage A/B/C	A: 39%	B: 41%	C: 20%
DL: 9,37	IR: 1,57	TV: 68%	

Temps	Tournée	Sécable	Total
HLP A/R	0:36 (+2)	0:03	0:39 (+2)
HLP Intermediaire	0:20 (+4)	0:03	0:23 (+4)
Parcours Actif	2:08 (+3)	0:03	2:11 (+3)
Dont: OS	0:30		0:30 (+0)
Colis	0:05		0:05 (+0)
IP	0:12		0:12 (+0)
Prestations et forfaits	0:34 (+5)	0:00	0:34 (+5)
	3:38 (+14)	0:09 (+0)	3:47 (+14)

Prestations et Forfaits	Nombre	Durée
Prise en charge OS	1	00:05:00
Prise en charge véhicule	1	00:02:00
Reddition des comptes	1	00:10:00
Dépôts relais	2	00:04:00
Relevage BAL	3	00:03:00
Collectes Primo		
Interphones	15	00:07:50
VSMP	1	00:20:00
...		

Distances	Tournée	Sécable	Total
HLP A/R	0,058 (+0,0)	0	0,058 (+0,0)
HLP Intermediaire	1,5 (-1,0)	0,02	1,52 (-1,0)
Parcours Actif	6,7 (-0,5)	0,6	7,3 (-0,5)

## Détail des casiers

CHM0101

Type	CHM	Cadences	Trafic	Temps
Cases	450			
Cases utilisées	430			
PDI	590			
PRE	835			
TIC/TPD	206			
TPD+	0			
TCD	482			
OOND	15			
		25,84		

# Le bulletin d'itinéraire de la tournée

Cette fiche décrit l'itinéraire de la tournée en précisant la charge portion de voie par portion de voie.

Découpage : Jour Trafic fort  
Date : 07/02/2012

Tournée : 0001

Moloc Principal : Vélo  
Site : DOMBASLE SUR MEURTHE PDC1

Départ : 09:45:00

MoLoc	Partagé	PDI	PRE	OO	35	Colis	Durée	Durée Cumulée	Distance (km)	Distance totale (km)
HLPA - 900m										
DOMBASLE SUR MEURTHE	119-119 AVENUE DU GENERAL LECLERC	1	1	3,1			00:04:30	9:45:00	0,90	0,90
DOMBASLE SUR MEURTHE	114-108 AVENUE DU GENERAL LECLERC	5	8	8,3			00:00:31	9:49:30	0,05	0,95
DOMBASLE SUR MEURTHE	106-104 AVENUE DU GENERAL LECLERC	3	3	28,0			00:01:46	9:50:01	0,07	1,02
DOMBASLE SUR MEURTHE	102 ter-102 bis AVENUE DU GENERAL LECLERC	2	2	0,8			00:02:12	9:51:47	0,11	1,13
HLPI - 120m							00:01:15	9:53:59	0,15	1,28
DOMBASLE SUR MEURTHE	102-102 AVENUE DU GENERAL LECLERC	1	1	0,9			00:00:36	9:55:14	0,12	1,40
DOMBASLE SUR MEURTHE	2-12 RUE ADELE	6	6	9,6			00:01:19	9:55:50	0,14	1,54
DOMBASLE SUR MEURTHE	18-20 RUE ADELE	0	0	0,0			00:01:47	9:57:09	0,09	1,63
DOMBASLE SUR MEURTHE	75-113 AVENUE DU GENERAL LECLERC	26	38	45,1			00:00:00	9:58:56	0,09	1,72
DOMBASLE SUR MEURTHE	100-98 AVENUE DU GENERAL LECLERC	2	14	8,9			00:07:32	9:58:56	0,20	1,92
DOMBASLE SUR MEURTHE	96-96 AVENUE DU GENERAL LECLERC	3	3	6,4			00:02:03	10:06:28	0,05	1,97
DOMBASLE SUR MEURTHE	94-88 RUE GABRIEL PERI	8	10	13,6			00:00:51	10:08:31	0,01	1,98
DOMBASLE SUR MEURTHE	69-73 bis RUE GABRIEL PERI	3	3	1,2			00:02:15	10:09:22	0,04	2,02
DOMBASLE SUR MEURTHE	86-78 RUE GABRIEL PERI	4	5	14,0			00:00:57	10:11:37	0,09	2,11
DOMBASLE SUR MEURTHE	76-2 RUE GABRIEL PERI	50	109	124,8			00:05:23	10:12:34	0,37	2,49
DOMBASLE SUR MEURTHE	26-2 RUE DU COLONEL DRIANT	17	25	27,2			00:17:10	10:17:57	0,50	2,99
DOMBASLE SUR MEURTHE	36-34 RUE DU COLONEL DRIANT	2	7	2,3			00:04:41	10:35:07	0,16	3,14
DOMBASLE SUR MEURTHE	7-25 / 14-30 RUE DU COLONEL BRAU	18	27	27,9			00:01:06	10:39:48	0,02	3,16
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-5 RUE DU COLONEL BRAU	4	5	5,0			00:05:30	10:40:54	0,21	3,37
DOMBASLE SUR MEURTHE	0-0 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	1	1	1,2			00:01:18	10:46:24	0,10	3,47
DOMBASLE SUR MEURTHE	47 bis-135 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TAS	43	43	45,8			00:01:23	10:47:42	0,32	3,78
DOMBASLE SUR MEURTHE	139-185 / 6-52 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE	41	41	51,1			00:11:26	10:49:05	0,60	4,38
DOMBASLE SUR MEURTHE	3-19 RUE NOTRE DAME DE GRACE	8	8	6,5			00:09:51	11:00:31	0,44	4,82
DOMBASLE SUR MEURTHE	36-2 RUE NOTRE DAME DE GRACE	15	16	16,7			00:05:57	11:10:22	0,72	5,54
DOMBASLE SUR MEURTHE	0-0 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	1	1	2,2			00:06:54	11:16:19	0,72	6,26
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-1 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	1	1	0,1			00:01:19	11:23:13	0,13	6,39
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-1 RUE DE BASSOMPIERRE	1	1	1,0			00:01:06	11:24:32	0,58	6,97
DOMBASLE SUR MEURTHE	8-2 RUE DE BASSOMPIERRE	4	4	6,3			00:00:31	11:25:38	0,08	7,05
DOMBASLE SUR MEURTHE	47-31 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	9	10	4,3			00:01:17	11:26:09	0,08	7,13
DOMBASLE SUR MEURTHE	12-2 RUE DU COLONEL BRAU	7	9	21,9			00:02:30	11:27:26	0,18	7,31
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-33 RUE DU COLONEL DRIANT	12	16	11,4			00:02:10	11:29:56	0,10	7,40
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-25 ter RUE GABRIEL PERI	21	54	38,1			00:02:55	11:32:06	0,13	7,53
DOMBASLE SUR MEURTHE	25-25 RUELLE DES PRESSOIRS	1	3	0,5			00:06:53	11:35:01	0,19	7,72
DOMBASLE SUR MEURTHE	4-14 bis RUELLE DES PRESSOIRS	2	2	2,2			00:01:07	11:41:54	0,20	7,91
DOMBASLE SUR MEURTHE	27-41 RUE GABRIEL PERI	9	12	19,8			00:01:39	11:43:01	0,20	8,11
DOMBASLE SUR MEURTHE	43-65 RUE GABRIEL PERI	18	35	50,1			00:02:06	11:44:40	0,07	8,18
HLPI - 300m							00:07:08	11:46:46	0,22	8,40
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-9 / 2-10 RUE D ESTIENNES D ORVES	12	19	18,9			00:01:30	11:53:54	0,30	8,70
DOMBASLE SUR MEURTHE	6-48 RUE HELENE	5	8	6,1			00:04:15	11:55:24	0,18	8,88
HLPI - 110m							00:01:47	11:59:39	0,11	8,99
DOMBASLE SUR MEURTHE	11-21 RUE D ESTIENNES D ORVES	6	6	7,6			00:00:33	12:01:26	0,11	9,10
DOMBASLE SUR MEURTHE	3-41 / 2-26 RUE SOLVAY	34	44	39,2			00:01:29	12:01:59	0,08	9,18
HLPI - 150m							00:08:37	12:03:28	0,42	9,60
DOMBASLE SUR MEURTHE	2-10 / 1-17 RUE ELISA	14	14	18,4			00:00:45	12:12:05	0,15	9,75
HLPI - 35m							00:04:03	12:12:50	0,21	9,96
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-9 ALLEE LAMBERT	5	5	6,3			00:00:11	12:16:53	0,04	10,00
HLPI - 180m							00:01:53	12:17:04	0,14	10,14
DOMBASLE SUR MEURTHE	2-6 / 1-3 RUE LAENNEC	5	16	15,5			00:00:54	12:18:57	0,18	10,32
DOMBASLE SUR MEURTHE	2 bis-8 RUE PIERRE BRETON	6	6	3,8			00:03:32	12:19:51	0,13	10,45
CHM0101	7-1 RUE PIERRE BRETON	4	4	1,2			00:01:45	12:23:23	0,14	10,59
HLPI - 70m							00:01:15	12:25:08	0,14	10,73
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-33 RUE PARTICULIERE	17	17	25,3			00:00:21	12:26:23	0,07	10,80
DOMBASLE SUR MEURTHE	60-2 RUE PARTICULIERE	30	30	32,3			00:04:52	12:26:44	0,29	11,09
DOMBASLE SUR MEURTHE	0-0 RUE DE LA SALINE	0	0	0,0			00:06:35	12:31:36	0,29	11,38
HLPI - 270m							00:00:00	12:38:11	0,27	11,65
DOMBASLE SUR MEURTHE	61-9 RUE DU 14 SEPTEMBRE	24	38	34,1			00:01:21	12:38:11	0,27	11,92
DOMBASLE SUR MEURTHE	2-2 / 7-1 RUE DU 14 SEPTEMBRE	6	14	7,9			00:08:53	12:39:32	0,50	12,42
HLPI - 670m							00:02:04	12:48:25	0,09	12,51
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-5 BOULEVARD DES PYRENEES	3	3	1,7			00:03:21	12:50:29	0,67	13,18
DOMBASLE SUR MEURTHE	32-2 RUE DE LA MEURTHE	16	16	18,2			00:00:57	12:53:50	0,07	13,25
DOMBASLE SUR MEURTHE	1-25 RUE DE LA MEURTHE	13	13	24,2			00:04:57	12:54:47	0,37	13,62
DOMBASLE SUR MEURTHE	7-15 BOULEVARD DES PYRENEES	4	4	5,0			00:04:59	12:59:44	0,36	13,98
HLPR - 750m							00:01:13	13:04:43	0,08	14,06
							00:03:45	13:05:56	0,75	14,81